

Subvention des produits de première nécessité

«Pas d'augmentation des prix», affirme Amara Benyounès



Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3600 - Jeudi 25 juin 2015 - Prix: 10 DA

Entre avril et juin 2015

Près de 65 quintaux de drogue provenant du Maroc saisis

Page 24

A moins d'une semaine du début du ramadhan

## Afflux des malades chroniques sur les urgences

● Boudiaf martèle/ Les services des urgences des hôpitaux réservés aux «véritables» urgences

Le procès qui n'a pas tenu ses promesses

Par Mohamed Habili

**A**u moment où il éclatait, le scandale Khalifa a été qualifié d'affaire du siècle. On continuerait d'en parler en ces termes jusqu'au premier procès auquel il donnerait lieu, en 2007. A partir de ce moment, il est devenu rare qu'on lui accole ce superlatif, d'une part parce que le procès n'avait pas été à la hauteur des attentes, pas toutes d'ailleurs du meilleur aloi, et de l'autre parce que d'autres scandales spectaculaires ont eu le temps de voir le jour depuis. L'affaire dite de l'autoroute Est-Ouest, par exemple, dont le procès a précédé de peu le sien, a même semblé l'éclipser tout à fait, tant le coût de l'ouvrage, souvent confondu avec celui de la concussion associée, dépasse celui par quoi on dit que l'affaire Khalifa s'était soldée. Deux chiffres clés pour mesurer cette différence : celui de 11 milliards de dollars relatif à la construction de l'autoroute à mettre en regard du trou de 3 milliards laissé dans les comptes de Khalifa, qui d'ailleurs ne sont pas encore arrêtés. Dans les médias on s'est en fait peu préoccupé de faire le départ entre ce que l'autoroute a coûté réellement, et qui est estimé à 11 milliards de dollars, et le montant de la corruption dont elle s'est accompagnée. On aurait pu calculer le taux exact de cette corruption si on avait disposé des deux chiffres en même temps. Ça aurait été une bonne base pour apprécier a priori le prélèvement qui sera effectué par la corruption dans les chantiers à venir, grands ou moins grands.

Suite en page 3

Les trois derniers présidents français sur écoutes américaines

## Crise d'espionnage entre Paris et Washington



Wikileaks est de retour avec ses révélations classées «top secret» et cette fois-ci, il risque de provoquer une crise entre Paris et Washington, car cette dernière aurait espionné les trois derniers présidents français. Page 3

Des millions de litres de lait déversés dans les décharges

**Les poubelles débordent en ce mois sacré**

Page 4

Concert de chants à Tizi Ouzou

**Lounis Aït Menguellet renoue triomphalement avec la scène**

Page 13

## Boudiaf martèle : Les services des urgences des hôpitaux réservés aux «véritables» urgences

Dorénavant, les services des urgences des hôpitaux sont réservés aux «véritables» urgences et ne doivent, en aucun cas, devenir des centres de consultation «à froid» ou de prise en charge de soins infirmiers pouvant être assurés dans des structures de proximité, indique le ministère de la Santé dans un communiqué. «Face à l'afflux que connaissent les services des urgences des hôpitaux du pays après la rupture du jeûne et après avoir expertisé les principaux motifs de consultation, le ministère rappelle que les services des urgences des hôpitaux sont réservés aux véritables urgences et ne doivent en aucun cas devenir des centres de consultation à froid ou de prise en charge de soins infirmiers pouvant être assurés dans des structures de proximité», précise la même source. Le ministère relève que «80% des cas qui se présentent aux urgences des hôpitaux ne sont pas des urgences nécessitant une prise en charge hospitalière et peuvent valablement être assurés et pris en charge au niveau des polycliniques qui assurent tout un service continu de 8h à 20h et pour celles assurant la garde, elles fonctionnent 24h/24». Citant l'exemple de la wilaya d'Alger, le ministère note que «84 polycliniques fonctionnent jusqu'à 20h, dont 34 polycliniques assurant la garde en 24h/24». Ces structures de base et de proximité, qui assurent les soins de santé de base ainsi que des consultations spécialisées, «sont à la disposition des citoyens pour toutes les consultations et tous les diagnostics de base affichés», explique le ministère. «En se rendant à la polyclinique, le citoyen gagne non seulement en proximité mais fait montre d'un grand civisme envers ceux qui nécessitent réellement une prise en charge hospitalière d'urgence en n'occupant pas inutilement leur place», selon la même source. Le ministère de la Santé relève, dans le même contexte, que «ce même sens civique doit guider le citoyen qui préfère attendre la rupture du jeûne pour aller consulter suite à des problèmes de santé ressentis durant la journée». «Ce comportement relève de l'ignorance et expose la santé du malade à des complications sérieuses sans oublier le fait qu'il contribue à encombrer le fonctionnement des services hospitaliers d'urgence». Le ministère de la Santé rappelle que, dans le cadre des dispositions contenues dans l'avant-projet de la nouvelle loi sanitaire, «il sera fait obligation de passer par un médecin généraliste référent avant une éventuelle indication hospitalière et ce, sur la base du réseau de prise en charge intégrée de la circonscription sanitaire qui va réintroduire le concept de territoire de planification disparu depuis la suppression des secteurs sanitaires en 2007».

L.A.R.

## Subvention des produits de première nécessité

# «Pas d'augmentation des prix», affirme Amara Benyounès

■ «Le Premier ministre l'a déjà affirmé à Oran, la veille du ramadhan, et je le confirme aujourd'hui. Il n'y aura pas d'augmentation des prix des produits de large consommation, et à leur tête le pain».

Par Meriem Benchaouia

En visite de travail et d'inspection à Constantine, le ministre du Commerce, Amara Benyounès, a tenu à démentir toute augmentation des prix, qualifiant l'information parue dans certains titres de presse de «rumeur sans fondement». Il ajoutera que les citoyens ont répondu favorablement à l'appel de son département à propos du stockage et du gaspillage en soulignant qu'aucune hausse des prix n'a été relevée et qu'il n'y a aucune hausse pour les produits subventionnés comme le pain. Ceci pour répondre à quelques titres de presse qui avaient annoncé la hausse du prix du pain. Selon lui, «la question a été tranchée, il n'y a pas de hausse du prix du pain car c'est un produit subventionné par l'Etat». «Le Premier ministre l'a déjà affirmé à Oran, la veille du ramadhan, et je le confirme aujourd'hui, il n'y aura pas d'augmentation des prix des produits de large consommation, et à leur tête le pain», a-t-il ajouté. Soulignant que les prix dans les marchés sont «stables et raisonnables» en raison de l'abondance de produits et du respect par les citoyens des recommandations du ministère de Commerce d'éviter le gaspillage, le ministre a précisé que la «tendance baissière des prix, enclenchée il y a deux jours» allait, selon une analyse effectuée par son département, «se poursuivre durant la semaine prochaine». Amara Benyounès



Ph/Mehdi B.J. A.

qui a rappelé que c'est «le marché, seul, qui fixe les prix dans le cadre de la règle de l'offre et de la demande, et non le ministère du Commerce», a estimé que l'Algérie était «le seul pays au monde qui construit gratuitement des marchés de proximité au profit des commerçants». «Pour cette année, l'abondance de l'offre, due au fait que les citoyens ont fait preuve de mesure en ce qui concerne leur consommation, a fait que les prix sont restés raisonnables. Par ailleurs, le fait de consommer des produits locaux a aussi été bénéfique pour les portefeuilles,

en ce sens que ces produits, forcément de saison, sont par voie de conséquence proposés à un prix abordable», a-t-il notamment expliqué tout en souhaitant que ce «rythme de consommation rationnel» persiste au-delà de la période du ramadhan. Il a également fait état de 1 000 marchés de proximité en cours de réalisation à l'échelle nationale, parmi lesquels 800 sont achevés, admettant cependant la présence des marchés «non aménagés à 100%». A son arrivée à Constantine, Benyounès s'était rendu à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, précisément à l'unité

de voisinage (UV) n° 7 où il a posé la première pierre d'une inspection territoriale du commerce devant être livrée au bout d'un délai de 15 mois, avec une autorisation-programme (AP) de 45 millions de dinars. Le ministre, qui a également inspecté des marchés de proximité dans les cités des Frères Ferrad et Boussouf où il s'est longuement entretenu avec les commerçants au sujet de leurs préoccupations, a visité, à la fin de sa tournée, le Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage, situé sur le plateau du Mansourah. M. B.

## A moins d'une semaine du début du ramadhan

# Afflux des malades chroniques sur les urgences

Une cohorte de malades chroniques assaille les services des urgences des hôpitaux en ces premiers jours de ramadhan. Ce mois a été particulièrement éprouvant pour cette catégorie qui s'obstine à observer le jeûne malgré leur état de santé très fragile. Selon le chef de service des urgences médicales du CHU Mohamed-Lamine Debaghine (ex-Maillot), le professeur Ahmed Ait Slimane, les patients admis aux urgences médicales de cet établissement durant le mois de ramadhan sont des malades chroniques en majorité.

L'abstinence des malades chroniques a conduit la grande majorité d'entre eux à l'hôpital. Si la réponse de la religion est très claire sur le sujet, il n'en demeure pas moins que les malades, par déni de l'interdiction, ne prennent pas en compte l'avis du médecin. «Les patients

admis aux urgences médicales durant le mois de ramadhan sont en majorité les personnes âgées présentant des maladies chroniques (diabète, hypertension artérielle, maladies cardio-vasculaires) qui persistent à jeûner en dépit des mises en garde des médecins en raison de complications de santé liées au jeûne», a fait savoir le P Ait Slimane qui a toutefois relevé une faible affluence durant les matinées du mois sacré. Le nombre de malades qui finissent dans les services des urgences des hôpitaux en dit long sur les réticences injustifiées des malades chroniques face aux conseils des spécialistes. Mais de nombreuses personnes, surtout diabétiques, jeûnent malgré les risques de complications et les contre-indications médicales.

Les raisons sont multiples. Parfois, ces personnes ne se sentent pas malades et sont

convaincues de se sentir bien durant ce mois sacré et tiennent à jeûner. D'autres jeûnent parce qu'ils ont eu l'habitude de jeûner depuis leur jeune âge. En effet, beaucoup de patients choisissent de respecter le quatrième pilier de l'islam au détriment de leur santé, car ils restent convaincus que jeûner est un signe fort d'appartenance à une religion. Pourtant, le Coran exempte les personnes malades si le jeûne nuit à leur état de santé. Cette décision, prise généralement contre avis médical, risque de leur coûter cher, notamment ceux qui ne consultent pas leur médecin traitant pendant le mois de ramadhan, jusqu'à se retrouver aux urgences pour une grave complication de leur maladie... De nombreux praticiens appellent les malades chroniques à suivre strictement les recommandations de leur médecin traitant.

Selon les spécialistes, le jeûne n'est pas sans risque pour les patients souffrant de pathologies chroniques telles que l'hypertension artérielle, le diabète, l'ulcère gastrique, et autres maladies dont le traitement nécessite une prise médicamenteuse à plusieurs reprises.

Les médecins conseillent également une évaluation médicale avant d'entreprendre le jeûne même pour les malades dont l'état de santé le leur permet. Ces derniers, de l'avis des médecins, doivent effectuer un bilan biologique pour vérifier que leur glycémie est correcte, ainsi que le cholestérol et le bon fonctionnement des reins.

Pour rappel, la campagne «Diabète et ramadhan» est organisée chaque année à l'approche du ramadhan. Elle vise à informer les malades et leur entourage. Mais, en vain.

Louiza Ait Ramdane



— Les trois derniers présidents français sur écoutes américaines —

# Crise d'espionnage entre Paris et Washington

■ Wikileaks est de retour avec ses révélations classées «top secret» et cette fois-ci, il risque de provoquer une crise entre Paris et Washington, car cette dernière aurait espionné les trois derniers présidents français.

PH/DJR



Par Nacera Chennafi

L'information est tombée mardi soir portant sur écoutes par l'agence de renseignement américaine NSA du président François Hollande et ses deux prédécesseurs, Nicolas Sarkozy et Jacques Chirac. Une situation choquante pour les responsables français et la classe politique de ce pays. Suite à ces révélations, le président français, François Hollande a convoqué une réunion d'urgence à l'Élysée consacrée à l'incident. Dans sa réaction officielle à l'issue d'un Conseil de défense, l'Élysée affirme que la France ne tolérerait «aucun agissement mettant en cause sa sécurité», après les révélations sur l'espionnage américain, selon un communiqué de la présidence. «Des engagements avaient été pris par les autorités américaines», notamment fin 2013, «ils doivent être rappelés et strictement respectés», affirme l'Élysée qui condamne «des faits inacceptables».

Les événements s'accroissent suite aux révélations de Wikileaks. A ce propos, le porte-parole du gouvernement, Stéphane Le Foll a annoncé hier que le coordonnateur national du renseignement français, Didier Le Bret, se rendra «dans les jours

qui viennent» aux États-Unis pour s'entretenir avec l'Administration américaine de l'affaire des écoutes de dirigeants français. «Le coordonnateur du renseignement français se rendra aux États-Unis pour faire le point sur l'ensemble des dispositions actées par la France et les États-Unis» après les premières révélations sur les écoutes américaines en 2013, a déclaré M. Le Foll devant la presse, lors de son compte rendu du Conseil des ministres. D'autre part, l'ambassadrice des États-Unis en France, Jane Hartley, a été convoquée par le chef de la diplomatie française Laurent Fabius. Dans la matinée, la France a dénoncé cet espionnage mais sans vouloir entrer en crise avec les États-Unis. Le porte-parole du gouvernement français Stéphane Le Foll a déclaré que «ce qui s'est passé n'est pas acceptable mais ce n'est pas pour autant que l'on va entrer dans une crise». La déclaration de M. Le Foll est intervenue sur la chaîne d'informations L-Télé, peu avant la tenue à l'Élysée, siège de la présidence française, d'une réunion d'urgence autour de François Hollande consacrée à cet incident. Du côté des États-Unis, Ned Price, le porte-parole du Conseil de sécurité nationale a déclaré à l'AFP : «Nous ne ciblons pas et nous ne ciblerons pas les communi-

ications du président Hollande». Et d'ajouter : «Les Français sont des partenaires indispensables» avec qui les États-Unis travaillent «étroitement». Ned Price réaffirme : «De manière générale, nous ne menons pas d'opérations de surveillance à l'étranger sauf s'il existe un objectif de sécurité nationale spécifique et validé.»

Selon des documents du lanceur d'alerte Wikileaks, dévoilés mardi soir par le quotidien «Libération» et le site Mediapart, les États-Unis ont espionné, au moins entre 2006 et 2012, les trois derniers présidents français, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande.

Ces documents consistent notamment en cinq rapports de l'agence de renseignement américaine NSA basés sur des «interceptions de communication». Selon «Libération», ils étaient destinés à la «communauté de renseignement» américaine et à des responsables de la NSA. Ils émanent d'un bureau identifié comme étant celui des «Summary Services», le «service des synthèses». Parmi les révélations de Wikileaks, il y a le document datant du 22 mai 2012, soit quelques jours après l'entrée en fonction de François Hollande. Il évoque des réunions secrètes destinées à discuter d'une éventuelle sortie de la Grèce de la zone euro. Pour ce qui est de

l'époque de Nicolas Sarkozy, des documents expliquent qu'il se percevait en 2008 comme le «seul homme capable» de résoudre la crise financière.

Le document parle aussi de l'ancien chef de la diplomatie de Jacques Chirac, Philippe Douste-Blazy, était lui perçu comme ayant une «propension (...) à faire des déclarations inexactes et inopportunes».

Il est à noter que cette affaire pourrait connaître du nouveau dans les prochains heures, puisque le fondateur de WikiLeaks Julian Assange a fait savoir que de nouvelles révélations seraient bientôt publiées : «Les lecteurs français peuvent s'attendre prochainement à d'autres révélations précises et importantes». Pour sa part, «Libé» et Mediapart, parlent du nombre des écoutes d'une ampleur sans précédent et la nature des conversations écoutées, très détaillée. Pour rappel, l'Allemagne avait été choquée à l'été 2013 par les révélations de l'ancien consultant de la NSA, Edward Snowden, portant sur un vaste système de surveillance des conversations téléphoniques et des communications via Internet des Allemands, jusqu'à un téléphone portable de la chancelière Angela Merkel, pendant plusieurs années.

N. C./Agences

Manuel Valls :

## «Les États-Unis doivent tout faire pour réparer les dégâts»

La France attend que les États-Unis réparent les dégâts liés aux révélations sur les écoutes américaines et par la voix de son Premier ministre, Manuel Valls, a réclamé un «code de bonne conduite» entre pays «alliés». «Il est souhaitable qu'entre pays alliés un code de bonne conduite soit établi en matière de renseignement et de respect de la souveraineté politique», a estimé M. Valls devant les députés de l'Assemblée nationale, dénonçant par là même «les pra-

tiques inacceptables» émanant d'un pays «ami». «Les États-Unis doivent reconnaître non seulement le danger que de tels agissements font peser pour nos libertés mais aussi tout faire, et vite, pour réparer les dégâts que cela occasionne dans les relations entre pays alliés et entre les États-Unis et la France», a insisté M. Valls. Pour autant, ces révélations sur des écoutes pratiquées à l'encontre de trois présidents français ne constituent «une surprise pour personne», a concédé Manuel

Valls. «Le sujet avait déjà été évoqué entre l'été 2013 et le voyage d'Etat du président (Hollande) aux États-Unis début 2014. Des explications claires et franches avaient été demandées par les autorités françaises. Des engagements avaient d'ailleurs été pris par nos amis américains. Ils doivent être fermement rappelés et strictement respectés», a relevé le Premier ministre français.

G. Y.

## LA QUESTION DU JOUR

### Le procès qui n'a pas tenu ses promesses

Suite de la page une

Une ou deux expériences de ce type, et on mesurerait la taxe que la corruption s'adapte dans les transactions, dans le cadre des contrats publics notamment, et qu'il faudrait prendre en compte comme une sorte de mal nécessaire. A défaut de pouvoir éradiquer celui-ci, on saurait du moins faire sa part, l'intégrer dans les prévisions, le dominer ce faisant, ne plus devoir faire en tout cas des réévaluations à la hausse au cours de l'exécution du projet, lesquelles font si mauvaise impression. Mais si on a pu qualifier pendant longtemps l'affaire Khalifa d'affaire du siècle, il n'est venu par contre à l'idée de personne d'en dire autant de son procès, en tout cas du deuxième. Le procès de l'autoroute est/ouest a été, tout compte fait, plus intéressant car plus instructif sur les mœurs en vigueur dans certains milieux que celui de Khalifa, qui pourtant promettait bien plus. Condamné à une peine approchant par sa sévérité la lourde réquisition du procureur de la République, il s'en trouvera sûrement pour dire que c'est la logique du bouc émissaire qui finalement aura prévalu. Les mêmes peut-être qui étaient convaincus que la peine qu'il écoperait serait calculée pour être dans une bonne mesure couverte par les années de prison déjà effectuées par le condamné en Grande-Bretagne. Ils faisaient cette prévision en tablant non pas sur un jugement équitable mais sur la certitude qu'un deal était passé avec l'establishment. Théorie fondée entre autres sur ce qu'avait dit à un certain moment du procès le principal accusé, comme quoi il y avait des choses qu'il ne pouvait pas dire. Ce qui en effet sonnait comme un aveu de collusion avec ses véritables juges. Reste que tout cela n'est pas encore établi. Indépendamment de toute considération de ce genre, et à s'en tenir au seul plan du droit, il n'y avait aucune raison pour que Khalifa passe sa vie en prison. S'il a volé, il n'a en revanche ni tuer ni fait tuer. Certes, il a fait des victimes, il a dépouillé, peut-être sans le vouloir vraiment, des personnes physiques et morales, il a détourné et transféré de l'argent à l'étranger, mais il n'en reste pas moins vrai que ces actes ne constituent pas des crimes de sang. Pour autant, rien ne dit que le procès Khalifa soit achevé. A plusieurs reprises, il a été question ces derniers temps d'un deuxième round dans le cadre de la même affaire, et qui lui serait consacré aux seuls transferts à l'étranger, en Algérie le délit le plus réprimé. Mais il en est qui n'y croient pas, un peu à l'exemple du principal avocat de Khalifa, qui lui jusqu'au bout avait été certain qu'il n'y aurait pas de deuxième procès.

M. H.

## Des millions de litres de lait déversés dans les décharges Les poubelles débordent en ce mois sacré

LA SURCONSUMMATION, le gaspillage, ajouté au comportement incivique des citoyens et le laisser-aller des autorités, se fait ressentir dans les rues et les poubelles d'Alger, avons-nous constaté. Malgré l'appel lancé par le ministre du Commerce au début du ramadhan et les instructions que donnent les cheikhs chaque jour pendant les prières nocturnes dites «tarawih», les Algériens achètent et gaspillent de plus en plus de nourriture. En effet, des centaines de millions de litres de lait sont achetés durant le mois sacré, dont 12 millions partent à la décharge. Des baguettes de pain frais sont jetées à la poubelle. Certaines mères de familles affirment avec regret qu'elles sont contraintes parfois de jeter des plats entiers à la décharge. Le mode de consommation frénétique et boulimique qui s'installe progressivement dans la société algérienne apporte donc avec lui son lot de désavantages pour le pays. Outre la flambée des prix, l'inflation, la pénurie, la crise..., la consommation alimentaire excessive des ménages engendre un phénomène nouveau, jamais connu par le passé : le gaspillage. Si durant toute l'année ce fléau connaît une tendance moyenne, il prend, en revanche, des proportions alarmantes pendant le mois de ramadhan. Cette situation est d'autant plus paradoxale car elle est vécue surtout durant le mois sacré, période de jeûne et d'abstinence. Toutes les notions liées à la rationalité, à l'économie, à la rigueur, à la raison, à la sagesse... ne sont toujours pas intégrées dans les habitudes alimentaires des Algériens durant le ramadhan. Il est à constater que le niveau de vie qui a enregistré une certaine évolution a fait qu'une partie des habitants a changé son mode de consommation et est tombée dans la surabondance. Pris de panique par crainte de rareté et de flambée des prix, les consommateurs ont pris d'assaut les marchés, supermarchés, supérettes et autres magasins pour se ravitailler en denrées alimentaires et ont constitué des stocks, dont la moitié finira dans les poubelles. A cette période précise de l'année, le gaspillage alimentaire décapite. Selon l'Union nationale des commerçants et artisans algériens, le coût du gaspillage alimentaire dépasserait cette année les 500 milliards de centimes. Cela est essentiellement dû au degré de consommation qui s'est élevé à 50% pour tous les produits alimentaires. Dans le détail, les Algériens vont consommer plus de 100 millions de quintaux de fruits et légumes durant le carême. Ils gaspillent, toutefois, entre 5 et 10 millions de quintaux de produits alimentaires annuellement depuis quelques années. Ils consomment aussi 4,1 milliards de baguettes de pain durant le ramadhan, mais jettent à la poubelle 120 millions. On achète 15 baguettes de pain, alors qu'on ne pourra en manger que la moitié. «En Algérie, on prépare à manger pour vingt personnes, alors que la famille n'est composée que de 5 personnes», constate-t-on. Les parts en plus finiront certainement au frigo, puis à la poubelle...

Thinhinene Khouchi

Ils ont tenu un rassemblement hier à Béjaïa

# Les intendants durcissent le ton

■ Le siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa a été assiégé hier matin par les économistes et intendants des établissements scolaires affiliés au Syndicat national du personnel de l'intendance (SNPI/UGTA).



PHOTO: R.

Par Hocine Cherfa

Le coordinateur du syndicat à Béjaïa, M. Koriche, nous a déclaré hier : «Nous avons entendu les cadres du ministère de tutelle faire des déclarations à la télévision sur la prise en charge de nos revendications, mais sur le terrain il n'y a rien depuis 7 mois. Soit depuis la grève des 63 jours de l'année dernière et l'accord qui avait été signé à l'issue des différents rounds de négociation des 2 et 4 novembre, du 18 décembre et celui de janvier dernier sur lequel est porté les engagements portant satisfaction des revendications que nous avons mis en avant». Cette action est un carton jaune brandi à la ministre de l'Éducation, avons-nous compris suite aux propos de M. Koriche qui a fait allusion à un boycott des travaux de préparation de la pro-

chaine rentrée scolaire qui vont débuter dans les prochains jours, selon les instructions de madame la ministre. Les intendants ont «dénoncé» hier les promesses «non tenues». Pour notre interlocuteur, «la tutelle doit nous répondre et cesser la fuite en avant. Nous voulons une réponse claire». Nous voulons avertir la tutelle et lui donner le temps de satisfaire nos revendications. Elle dispose de deux mois avant la rentrée scolaire et ce sera suffisant pour cela et qu'on ne nous avance pas le prétexte de la rentrée», ajoute-t-il. M. Koriche rappelle que cette action avait été décidée lors du conseil de wilaya tenu le 14 du mois en cours. Le syndicat des intendants compte organiser un rassemblement de protestation ce mercredi devant le siège de la direction de l'éducation de la wilaya. Les intendants comptent remettre en avant leurs revendications

antérieures qui «n'ont pas été prises en charge», selon eux. Elles portent sur l'indemnité de responsabilité et de caisse, la promotion des agents des services économiques au poste de sous-intendants, l'accélération de la procédure de promotion des sous-intendants qui est très lente, l'allègement des conditions d'accès au grade d'inspecteur pour le primaire et le moyen. Les protestataires exigent aussi l'ouverture de postes budgétaires pour les candidats admis en liste d'attente du concours session 2014, l'ouverture de sessions de rattrapage pour les concours professionnels, l'indemnisation du personnel de l'intendance pour tous travaux supplémentaires (gestion des cantines, gestion des internats, vente du manuel scolaire), l'octroi de la prime d'encadrement, etc. Pour rappel, dans une déclaration sanctionnant son

dernier conseil de wilaya, le SNPI/UGTA dénonce la politique de «deux poids deux mesures» du département de Benghebril, qui a généré «l'exclusion et l'injustice à leur égard par rapport aux autres corps du même secteur». Et d'ajouter : «Depuis la dernière reprise du travail il y a plus de sept mois, le personnel de l'intendance constate avec amertume que rien n'a été fait de ce qui avait découlé des rencontres tenues en novembre 2014». Le syndicat du personnel de l'intendance de l'éducation à Béjaïa s'estime «exclu» de l'indemnité d'expérience pédagogique (IEP) et l'indemnité de documentation pédagogique (IDP). «Tous les corps du secteur de l'éducation ont bénéficié de ces deux indemnités sauf le personnel d'intendance et ce, malgré la complexité de nos fonctions», relève-t-il.

H. C.

Été très chaud

## Jeûne et usage abusif du climatiseur

Les Algériens ont la nostalgie pour les ramadhans en période d'hiver, pour ceux qui ont eu l'occasion de faire le devoir religieux à cette époque, et qui se rappellent des courtes durées du jeûne, ajouté au temps agréable. Depuis des années, nous assistons à l'arrivée du mois sacré en période des grandes chaleurs, alors le climatiseur devient l'issue de secours pour affronter la chaleur. Comme toute saison estivale, les pics des grandes chaleurs enregistrés deviennent systématiques. Sur la cote du nord de l'Algérie, la température monte de façon courante jusqu'à 37°, alors que dans le sud du pays, elle devient torride avec des pics pouvant atteindre les 50°. Le jeûne dans ces circonstances devient une course de marathon. Les jeûneurs, en dépit du manque d'hydratation, doivent s'abstenir de boire durant de longues heures. Pendant la saison estivale, l'utilisation des climatiseurs devient chose indispensable. Les acheteurs affluent vers les magasins électroménagers ou les grandes surfaces où ces produits aux prix oscillant entre les 25 000 et 50 000 dinars.

Leur valeur autrefois de luxe équivalait aujourd'hui à un réfrigérateur ou à une simple cuisinière. Accrochés aux murs des façades des maisons, cet équipement devient comme les antennes paraboliques, inséparables du charme des immeubles de nos villes.

En cette période de l'année, les jeûneurs ne font que chercher des endroits frais pour se protéger du contact de la chaleur brûlante. En quête de fraîcheur, le choix des Algériens s'oriente de façon logique vers la télécommande pour mettre de la fraîcheur à l'intérieur des maisons ou des établissements... le thermomètre affichant 35° à l'extérieur, change vite de chiffre vers des températures très agréables de 16°. L'usage abusif n'est pas sans impact surtout en terme de coupures d'électricité, à chaque fois des compagnies de sensibilisation viennent conseiller un usage plus commode de ces appareils. La soif et la fatigue sont les principaux facteurs qui changent le comportement de consommation énergétique raisonnable, les utilisateurs en abusent en dépit des risques de cet usage sur la santé et l'environ-

nement. Les consommateurs oublient que la fraîcheur n'est pas sans impact, l'air chaud de l'intérieur renvoyé vers l'extérieur, avec cet air ajouté aux différents facteurs des bouffées de chaleur à l'instar de la circulation des voitures, nos villes deviennent insupportables.

### Garder naturellement les maisons fraîches

Les habitants peuvent garder leurs foyers frais sans avoir recours aux climatiseurs, des comportements simples pour conserver un air doux sans allumer ces équipements. Plusieurs sont les recommandations lors de l'approche de l'été pour faire face à la chaleur de la saison, à l'exemple de tirer les rideaux la journée et la fermeture des volets et les fenêtres. L'extinction des appareils électroniques sans utilité comme la télévision, ou la mise en veille des ordinateurs.

Il ne faut pas s'étonner des factures de la consommation énergétique lorsque nous ne sommes pas commodes dans notre usage.

Mohamed Makhout



## Efficacité énergétique

## L'Aprue mise sur l'industrie nationale

■ Le programme adopté récemment par le Conseil des ministres prévoit globalement l'isolation thermique de 100 000 logements/an, la diffusion de 10 millions de lampes à basse consommation et la conversion de 1,3 million de véhicules au GPL à l'horizon 2030.

Par Meriem Zait

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) mise sur la production nationale pour réaliser son programme national d'efficacité énergétique 2016-2030, a indiqué à l'APS le directeur général de cet organisme, Mohamed Salah Bouzeriba.

Ce programme, adopté récemment par le Conseil des ministres, prévoit globalement l'isolation thermique de 100 000 logements/an, la diffusion de 10 millions de lampes à basse consommation et la conversion de 1,3 million de véhicules au GPL à l'horizon 2030.

L'objectif de ce programme est de réduire graduellement la forte croissance de la consommation d'énergie et de donner de la visibilité aux investisseurs potentiels dans le domaine de la production énergétique, explique M. Bouzeriba.

«Notre politique d'efficacité énergétique est basée sur la production nationale en misant sur le

isolants thermiques, des chauffe-eau au solaire et les kits GPL (gaz naturel liquéfié) constituent des créneaux où l'Algérie peut développer une industrie locale efficace.

Pour les lampes à basse consommation, il y a déjà une entreprise privée qui fait le montage de ce type de lampes mais sa production reste insuffisante. «Nous souhaitons une production locale beaucoup plus importante pour satisfaire les besoins du marché estimés à près de 50 millions de lampes par an», souligne le même responsable.

Par ailleurs, plusieurs investisseurs affichent leur intérêt pour la fabrication des isolants thermiques et le liège, une composante nécessaire à la fabrication des isolants, selon le directeur général de l'Aprue qui cite un investisseur qui a les moyens de satisfaire les besoins du marché national pour ce produit.

«Notre objectif est de réaliser ce programme avec nos moyens. Dans un premier temps, nous allons importer une petite partie, mais parallèlement nous allons faire la promotion de ce programme



PVD, R.

l'Environnement pour promouvoir ce programme en mettant en exergue les opportunités d'investissement offertes et impliquer les investisseurs potentiels dans sa mise en œuvre.

Pour M. Bouzeriba, l'implication des investisseurs dans la réalisation du programme d'efficacité énergétique nécessite aussi des mesures incitatives et des facilitations supplémentaires de la part du ministère de l'Industrie et des Mines et l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi). L'Aprue peut, quant à elle, accompagner ces investisseurs à travers des formations et le financement des études de faisabilité par le biais du Fonds national pour la maîtrise de l'énergie (Fnme).

La réalisation de ce programme de développement de l'efficacité énergétique devrait permettre à l'Algérie de réaliser un gain financier de 42 milliards de dollars à l'horizon 2030 avec une

réduction de 9% de la consommation d'énergie, selon l'Aprue.

## Plusieurs actions prévues pour 2015

Pour l'année 2015, l'Aprue prévoit plusieurs actions visant à améliorer l'efficacité énergétique dans le cadre du programme de l'efficacité énergétique 2011-2014, concernant notamment l'habitat, les transports, la reconversion des automobiles en GPL carburant (GPLc) et l'installation de chauffe-eau solaires.

Dans le secteur du bâtiment, l'agence prévoit des projets d'isolation thermique dans les constructions existantes (10 000 m<sup>2</sup> de double vitrage), l'installation de 4 000 m<sup>2</sup> de chauffe-eau solaire individuel et 3 000 m<sup>2</sup> de chauffe-eau collectif.

En outre, un million de lampes à basse consommation énergétique (LBC) seront distribuées à travers tout le territoire national. Concernant l'éclairage

public, il est prévu la substitution de 50 000 lampes à mercure avec des lampes à sodium haute pression, le remplacement de 50 000 luminaires existants par des luminaires plus efficaces et l'installation de 50 systèmes de gestion de l'éclairage public.

Dans le secteur des transports, il est prévu le lancement d'une opération de conversion de 20 000 véhicules particuliers au GPLc et l'acquisition de 20 bus roulant gaz naturel carburant (GNC).

## Accompagner les industriels gros consommateurs d'énergie

Concernant les résultats de l'accord, conclu en 2012, entre l'Aprue et le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), M. Bouzeriba relève que cet accord pour la maîtrise de la consommation énergétique par les cimenteries publiques était toujours en cours. «L'accord vise à rapprocher la consommation énergétique des cimenteries algériennes des normes internationales», avance-t-il.

Ce type d'accords volontaires consiste à réaliser des audits énergétiques et d'études de faisabilité dans les entreprises grandes consommatrices d'énergie et à rendre l'investissement dans le domaine de l'efficacité énergétique plus attractif.

Il permet, par conséquent, «de responsabiliser davantage l'industriel pour réduire la consommation en fixant des objectifs sur une durée déterminée». Dans ce cadre, l'Aprue espère conclure des accords de même type avec d'autres entreprises grosses consommatrices d'énergies comme Sonatrach, Sonelgaz et le complexe sidérurgique d'El Hadjar.

Safy T.

M.Z./APS



lancement d'une industrie locale pour pouvoir agir sur les prix et créer de l'emploi. Il est inconcevable de bâtir un programme aussi ambitieux par l'importation», soutient-il.

Selon lui, la fabrication des lampes économiques (domestiques et éclairage public), des

me pour intéresser les investisseurs potentiels et créer un marché durable de l'efficacité énergétique», avance-t-il.

A cet effet, l'Aprue prévoit d'organiser des rencontres en collaboration avec les ministères chargés, respectivement, de l'Industrie, de l'Énergie et de

Par son rejet des «mesures compensatoires»

## Le PM grec accuse le FMI de bloquer les négociations

Le Premier ministre grec, Alexis Tsipras, a accusé hier le FMI de bloquer les négociations pour éviter à son pays un défaut de paiement, avant une série de réunions cruciales à Bruxelles, selon une source gouvernementale grecque.

En s'adressant à ses collaborateurs avant de quitter Athènes pour Bruxelles où il doit rencontrer les dirigeants des créanciers (UE, BCE et FMI), Alexis Tsipras a déploré «l'insistance de certaines institutions (créanciers) qui n'acceptent pas des mesures compensatoires», a indiqué cette source.

Selon une source gouvernementale grecque, le FMI n'a pas accepté certaines des nouvelles propositions grecques, soumises lundi aux créanciers, concernant la hausse de la taxe sur les hauts revenus ou le rétablissement des cotisations des

employeurs au niveau avant le début de la crise de la dette en 2010.

De son côté, une source européenne proche des négociations a confirmé hier qu'il y avait eu des différends au sein des créanciers la veille mais que depuis, ils avaient réussi à «dégager une position commune». C'est «aux Grecs de se prononcer sur cette position commune», a souligné cette source.

Pour le ministre grec des Finances, Yanis Varoufakis, les discussions entraînent «dans la dernière ligne droite» en vue de la conclusion d'un accord avec l'UE et le FMI.

«Nous entrons dans la dernière ligne droite des négociations et nous espérons qu'elles seront les dernières», a-t-il déclaré hier à la presse. Les propositions, basées surtout sur la hausse des taxes, pré-

voient des économies de 2,692 milliards d'euros pour 2015 et 5,207 milliards pour 2016.

Selon le texte intégral des nouvelles propositions grecques, publié hier dans le quotidien pro-gouvernemental *Avghi*, proche du parti de la gauche radicale Syriza au pouvoir, le gouvernement souhaite «terminer avec l'évaluation de l'accord actuel qui arrive à échéance le 30 juin et entamer une nouvelle relation avec les partenaires, qui ouvrira un nouveau chapitre pour la Grèce».

La conclusion d'un accord permettra le déblocage des prêts internationaux, vitaux pour la Grèce, qui risque un défaut de paiement fin juin. A court d'argent, Athènes doit rembourser des dettes de plus de 1,5 milliard d'euros le 30 juin au FMI.

Alger

# Renforcement des infrastructures éducatives

■ Le secteur de l'éducation de la wilaya d'Alger sera renforcé avec 69 nouveaux établissements éducatifs pour les cycles moyen et secondaire, tandis que 83 complexes scolaires de plus de 900 salles seront consacrés au cycle primaire, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Par Farid O.

Les projets en cours de réalisation ou en cours d'étude relevant du secteur de l'éducation permettront la réalisation de 69 nouveaux établissements éducatifs, dont 34 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 35 lycées. Le cycle primaire attend la réalisation de 83 complexes scolaires de plus de 900 salles. Le cycle primaire verra la réalisation de 74 complexes scolaires, outre 9 autres complexes qui remplaceront d'autres, soit un total de 114 salles. Il s'agit également de la réalisation de 149 salles d'extension, 37 salles de remplacement et de 38 cantines scolaires. Quant au cycle moyen, la direction de l'éducation d'Alger-Est bénéficiera de 11 CEM, 22 autres profiteront à la direction de l'éducation d'Alger-Ouest et 3 CEM pour la direction de l'édu-

cation d'Alger-Centre, outre l'inscription de deux projets pour la réalisation de demi-pensions au profit de deux CEM relevant des communes de Léwillers et d'El-Biar. Quant au cycle secondaire, 6 salles de sport, une demi-pension et des structures sportives seront réalisées, outre 35 lycées en cours de réalisation, à travers plusieurs communes qui relèvent de la direction de l'éducation d'Alger-Est (16 lycées) et de la direction de l'éducation d'Alger-Ouest (16) et de celle d'Alger-Centre (3 lycées dont 3 de remplacement). Pour le cycle secondaire, 10 grands lycées ont connu des travaux de rénovation dont 7 ont été réceptionnés jusqu'à la fin 2014, à savoir : l'Emir Abdelkader, Okba et Omar Racim, tandis que les travaux se poursuivent au niveau des lycées Hassiba Ben Bouali, Kheireddine et Arroudi



Barberousse et Abane Ramdane. En 2014, plusieurs établissements éducatifs ont été réceptionnés dont 7 lycées dans les communes de Bouzareah, Dar El Beida, Les Eucalyptus, Chéraga, Birtouta, Ouled Chbel et Douéra, outre la rénovation de 41 autres lycées, le rééquipement partiel de 59 lycées, la réalisation de 5 salles de sport et l'agrandissement de 42 autres. Lors de la même année, 9 CEM ont été réceptionnés à travers les communes de Birtouta, Ouled Chbel, Draria, Khraissia, Douéra et Saoula, outre la réno-

vation de 65 CEM, le rééquipement de 130 autres et la réception de 3 demi-pensions dans les communes de Léwillers, Bologhine et El-Biar, ainsi que de trois stades. 31 complexes scolaires ont été réceptionnés, soit un total de 369 salles à travers les communes de Beni Messous, Baraki, Les Eucalyptus, Herraoua, Reghaia, Bordj El Kiffan, Dar El Beida, Souidania, Khraissia, Douéra, Birtouta, Ouled Chbel et Saoula, outre 10 nouvelles cantines scolaires, a indiqué la même source. F. O./APS

Ramadhan à Akbou / Béjaïa

## Le conseil communal de jeunes lance une action de solidarité

Soutenu par l'APC et l'association étoile culturelle d'Akbou, le conseil communal des jeunes d'Akbou lance une campagne de solidarité au profit des familles démunies de la commune pour ce mois sacré du ramadhan. L'opération consiste à placer des paniers dans des supérettes et magasins de la commune et les citoyens qui viennent y faire leurs courses le remplissent de produits en fonction de leur possibilité. Les âmes charitables déposent des dons, notamment des produits alimentaires. Outre des denrées alimentaires, des trousseaux de vêtements confectionnés par les stagiaires du CFPA garçons d'Akbou vont être distribués aux enfants des familles nécessiteuses. Pour leur

part, les jeunes membres du conseil s'attellent à finaliser les listes des nécessiteux des différents quartiers et villages de la commune. Les membres de ce conseil comptent demander de l'aide aux opérateurs économiques et industriels de la région qui semblent très sensibles à ces actions de bienfaisance vu qu'*'ils ont toujours affiché leur disponibilité pour de telles causes'*, souligne-t-on. Une partie des produits alimentaires collectés seront remis aux différentes «Dar Errahma», indique-t-on. Par ailleurs, une visite est programmée au niveau de l'hôpital civil d'Akbou pour distribuer des jouets aux enfants malades. Il y a lieu de rappeler que le conseil communal des jeunes d'Akbou est

fort de son expérience de l'année passée où plus de 350 familles avaient bénéficié d'une opération d'aide similaire. A noter que l'association «Mains Blanches» de Béjaïa compte distribuer 150 couffins alimentaires aux démunis de plusieurs communes, notamment Seddouk, Barbacha, Amizour, Akbou, Thala Hamza, etc. Elle a ouvert également, avec l'aide de bienfaiteurs et une équipe d'étudiants bénévoles, un restaurant du cœur à Ighil-Ouazou où 80 repas chauds sont quotidiennement distribués aux démunis.

H. Cherfa

Laghouat

## Plus de 46 millions DA pour soutenir 11 communes de la wilaya

Une enveloppe financière de 46,2 millions de dinars a été consacrée au soutien de 11 communes de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris des services de la wilaya. Cette subvention, puisée du budget supplémentaire de l'année 2015, sera destinée notamment à l'acquisition d'équipements et à la couverture de certaines dépenses, dont l'acquisition d'une ambulance, d'un bus de transport scolaire, de camions-citernes, de bennes à ordures, d'équipements de lutte contre les insectes, en plus de la réalisation d'un ouvrage d'art, a-t-on précisé. Outre la réalisation d'une étude topographique pour la régularisation du foncier de la commune d'Oued Mora, cette aide permettra également de prendre en charge les contributions des communes d'Oued Mora et Hadj Mechri (estimées à 10%) pour la concrétisation de projets de développement social. Ces opérations devraient permettre aux communes des zones éparses de bénéficier de recettes supplémentaires, afin de répondre aux besoins des citoyens dans plusieurs domaines notamment en matière d'équipements, selon la même source. Le siège de la wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA) a également bénéficié, dans le cadre de la même subvention, d'un montant de 2,5 millions DA destiné aux travaux de réhabilitation dont il fait l'objet et à soutenir sa mission de solidarité notamment durant le mois de ramadhan, a-t-on indiqué.

R.R.

Tissemsilt

## Nouvelles lignes suburbaines

La direction des transports de la wilaya de Tissemsilt a décidé, en ce mois de ramadhan, l'ouverture de nouvelles lignes suburbaines pour assurer en nocturne des dessertes au profit des habitants des centres ruraux relevant des communes du chef-lieu de wilaya et de Sidi Abed. Pour ce faire, un accord a été signé entre l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain, et trois opérateurs privés pour assurer une couverture des nouvelles lignes devant desservir les villages de Ain El Kerma, Oum Laalou et Beni Meida relevant du chef-lieu de wilaya et Ras El Mou (Sidi Abed), a-t-on appris de la direction des transports. Celle-ci a signalé que l'ouverture de ces lignes suburbaines durant les veillées du ramadhan intervient pour répondre aux demandes des citoyens des centres ruraux proches de la ville de

N.T./APS

## Constantine Nouvelle fonderie pour l'usine de tracteurs Massey-Ferguson

L'USINE Algerian Tractors Company (ATC) qui fabrique à Constantine des tracteurs agricoles de marque Massey-Ferguson, sera prochainement dotée d'une nouvelle fonderie pour optimiser ses capacités de production, a indiqué Abdelaziz Benjama, président-directeur général de l'Entreprise de tracteurs agricoles (ETRAG), partenaire de l'ATC. La nouvelle fonderie permettra à cette usine, née en 2012 d'un partenariat entre l'ETRAG, l'Entreprise algérienne de distribution de matériels agricoles (PMAT) et le groupe américain AGCO Massey-Ferguson, de porter ses capacités de production, aujourd'hui de 2 500 tracteurs/an, à 8 000 machines annuellement, a précisé M. Benjama. Un investissement de 30 millions d'euros sera consenti pour la réalisation de ce projet au titre d'un montage financier devant mettre à contribution l'ETRAG, Massey-Ferguson et une entreprise spécialisée dans la fonderie non encore désignée, a encore fait savoir le même responsable. Il a ajouté que trois concepteurs de fonderies de «renommée internationale» ont déjà postulé pour participer à ce «projet d'importance capitale pour l'avenir de cette usine mixte». L'opération de mise à niveau de la fonderie en service, dont le rendement s'est avéré en-dessous des objectifs tracés, a été abandonnée au profit de la réalisation d'une nouvelle fonderie, a également indiqué M. Benjama, rappelant qu'un budget de 1,06 milliard de dinars avait été alloué pour l'opération de mise à niveau. L'ATC de Constantine, créée selon la règle 51-49% relative à l'investissement étranger, fabrique trois types de tracteurs de marque Massey-Ferguson.

M.A.





Sahara occidental

## «La frustration du peuple ne peut plus être contenue avec des promesses vides»

LA FRUSTRATION du peuple sahraoui ne peut plus être contenue avec des promesses vides, a déclaré Ahmed Boukhari, représentant du Front Polisario devant le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration d'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (ou Comité spécial des 24). Selon EFE, ce dernier a déploré mardi l'absence de progrès dans la recherche d'une solution au conflit du Sahara occidental et les obstacles qui empêchent la tenue d'un référendum d'autodétermination qui aurait dû être organisé depuis des décennies. Dans leurs interventions, les orateurs au nom du Nicaragua, Venezuela, Cuba, Bolivie et de l'Equateur, ont réitéré leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'indépendance.

Pour sa part, le représentant de l'Algérie, après avoir rappelé que son pays est un observateur officiel dans le processus de paix, a invité le Comité à visiter la région en vue de prendre contact direct avec le peuple sahraoui au Sahara occidental et dans les camps de réfugiés. En prenant la parole, le représentant du Front Polisario à l'ONU, Ahmed Boukhari, a reproché aux Nations unies le manque de décisions en vue de mettre fin à un conflit ouvert en 1975 et dont les Nations unies s'occupent activement depuis plus de deux décennies. «La frustration du peuple sahraoui à cause de l'inaction de l'ONU, qui se voit incapable d'assurer la décolonisation complète de la dernière colonie africaine, ne peut plus être contenue avec des promesses vides», a affirmé Boukhari. Dans son allocution, il a regretté que le processus de décolonisation du Sahara occidental soit «gravement paralysé» depuis que le Maroc a décidé d'envahir la région en 1975 et maintenir l'occupation de ce territoire. «Le référendum aurait dû avoir lieu en février 1992. Depuis 23 ans se sont écoulés et le référendum n'a pas encore été célébré pour la simple raison que le Maroc a décidé de le bloquer», a déclaré le représentant du Front Polisario. Dans une opération de «défi ouvert» des résolutions de l'ONU, a-t-il ajouté, le Maroc «proclame unilatéralement (...) que le Sahara occidental est déjà partie du Maroc, et qu'il n'est disposé à accepter aucun référendum qui inclue l'indépendance comme option». Une prolongation de cette situation «peut conduire à une situation très dangereuse et incontrôlable dans une région déjà ébranlée par l'instabilité dans son flanc du Sahel», a déclaré le représentant du Front Polisario.

R.G./SPS

Libye

# «L'EI cherche à précipiter une intervention des Occidentaux»

■ Alors que deux gouvernements se disputent la Libye, l'organisation de l'Etat islamique tente de s'implanter sur le territoire. Rivalité entre deux gouvernements, poids des milices, stratégie de l'organisation de l'Etat islamique (EI), inquiétude de la communauté internationale...

Aujourd'hui, la Libye est un pays fracturé avec deux gouvernements rivaux. L'ONU organise des pourparlers au Maroc afin que les deux factions trouvent une issue politique à la guerre civile qui secoue le pays. Où en sont les négociations ? Roméo Langlois : face au péril de l'organisation de l'EI et à l'afflux de migrants qui tentent de gagner l'Europe par la Méditerranée, la communauté internationale fait tout pour que les deux autorités s'entendent et puissent créer un gouvernement d'union nationale. Les négociations qui sont menées au Maroc sont difficiles mais avancent. Les Nations unies espéraient qu'un accord soit trouvé avant le Ramadan mais cela n'a pas été possible. Mais ce qui est intéressant, c'est que sur le terrain, des groupes armés locaux, des milices de Misrata ou de Zintan, parviennent parfois à des cessez-le-feu. Durant mon séjour, il n'y avait pas, ou très peu, de combats. Pour l'instant, ces accords de trêve tiennent mais



Ph. : DR

ils sont très volatils. Comme me le disait un journaliste sur le terrain, il suffit qu'un pétard explose sur la ligne de front pour qu'une guerre sans merci reprenne.

## L'organisation de l'EI est-elle bien installée en Libye ?

Les membres de l'organisation de l'EI ont implanté des cellules un peu partout dans le pays. Ils y travaillent depuis un an. Mais le bastion de l'EI, c'est la ville de Syrte, sur la mer Méditerranée. Cette zone intéresse l'organisation car il s'agit d'abord d'une région pétrolière. Ensuite, parce que c'est une région qui compte de nombreux déçus de la révolution et de pro-Kaddafi qui peuvent facilement rejoindre ses rangs. Et enfin parce qu'aucun groupe jihadiste n'était encore présent dans cette zone. La question, aujourd'hui,

est de savoir si les autorités de Tripoli sont capables de combattre l'EI. Le groupe dispose de nombreux hommes et de nombreuses armes mais ne propose pas encore une aide logistique suffisante sur le terrain pour permettre aux combattants de mener une grande offensive. Selon de nombreux observateurs, il pourrait s'agir toutefois d'une question de jours, peut-être de semaines. Les milices de Misrata sont en tout cas prêtes à y aller car elles ne souhaitent pas laisser l'EI grossir dans la région.

## L'EI a-t-elle de véritables visées en Libye ?

L'EI réfléchit encore à la stratégie à adopter en Libye. L'organisation est composée de Libyens et de très nombreux combattants étrangers qui viennent de Tunisie, d'Irak, de Syrie

et de pays limitrophes comme le Soudan et le Mali. Elle essaie de s'étendre sur le territoire en tentant de convaincre les locaux de rejoindre le jihad international. Mais elle n'y parvient pas car, selon le gouvernement de Tripoli, les Libyens, par essence, ne sont pas extrémistes et ont une lecture traditionnelle du Coran qui n'est pas celle «vendue» par les jihadistes. L'EI cherche donc à rallier le maximum de milices islamistes mais, surtout, à précipiter une intervention des pays occidentaux afin de faire de la Libye une terre de jihad au cœur du Maghreb, à quelques centaines de kilomètres seulement des côtes européennes. Reste à savoir si la communauté internationale, l'Union européenne et les Américains vont tomber dans le piège.

R.L./ France 24

Tunisie/ Impliqués dans la disparition de deux journalistes

## Mandat d'arrêt international contre deux Egyptiens

La justice tunisienne a délivré un mandat d'arrêt international contre deux Egyptiens «impliqués» dans la disparition de deux journalistes tunisiens en Libye, a indiqué Sofïène Selliti, porte-parole du Tribunal de première instance de Tunis. M. Selliti, cité par l'agence TAP a précisé que «les deux individus ont été interrogés depuis environ 2 mois en tant que témoins au sujet de la disparition de Sofïène Chourabi et Nadhir Ktari». «Trois chefs d'accusation sont retenus à l'encontre des deux Egyptiens : enlèvement, séquestration et meurtre», a ajouté M. Selliti. S'agissant des informations qui circulent au sujet du déplacement du juge d'instruction pour identifier les cadavres découverts sur le sol libyen, M.

Selliti a indiqué qu'«une coordination a été mise en place entre les autorités judiciaires libyennes et le juge d'instruction tunisien pour effectuer des prélèvements ADN sur les corps trouvés précédemment en Libye et les comparer avec ceux des proches de Chourabi et Ktari». Vendredi dernier, le chef de la diplomatie tunisienne, Taïeb Baccouche, a annoncé la libération des dix fonctionnaires du consulat tunisien de Tripoli, enlevés le 12 juin par une milice armée libyenne. Les ressortissants et intérêts tunisiens sont régulièrement visés en Libye, comme d'autres représentations diplomatiques étrangères. Un diplomate et un employé de l'ambassade tunisienne à Tripoli avaient déjà été détenus en 2014 avant d'être

libérés. Depuis la chute du régime de Mouammar Kaddafi en 2011, la Libye est déchirée entre différentes milices armées. Deux gouvernements se disputent le contrôle du pays : l'un, reconnu par la communauté internationale, qui siège dans l'est du pays, l'autre à Tripoli sous contrôle de Fajr Libya. La Tunisie ne reconnaît pas le gouvernement de Fajr Libya mais entretient néanmoins des relations avec lui à travers son consulat de Tripoli.

## La justice condamne l'ex-président Ben Ali à dix ans de prison

La justice tunisienne a condamné par contumace à dix ans de prison le président tunisien déchu Zine El Abidine Ben

Ali, son gendre Mohamed Sakhr El Materi ainsi que l'ex-ministre des Domaines de l'Etat et de la Défense nationale, Ridha Grira. La chambre criminelle près le Tribunal de première instance de Tunis a rendu ce jugement, selon l'agence TAP, sur la base d'un rapport élaboré par la Commission nationale d'investigation sur la corruption et la malversation concernant la location d'une carrière à Bizerte en faveur de Sakhr El Materi (Princesse Holding). Le porte-parole du Tribunal de première instance de Tunis, Sofïène Selliti, a indiqué que «les charges retenues contre Ben Ali, El Materi et Grira tombent sous le coup du code pénal (art. 83)».

Faten D./ APS

Nigeria

# Plus de 40 morts dans deux attaques attribuées à Boko Haram

■ Plus de 40 personnes ont été tuées en début de semaine par des membres présumés du groupe islamiste Boko Haram au cours de deux attaques dans le nord-est du Nigeria, a-t-on appris hier de sources concordantes.

«**N**ous avons reçu des informations sur des attaques menées par des hommes armés suspectés d'appartenir à Boko Haram dans deux villages, faisant 42 morts» lundi et mardi, a déclaré à l'AFP un policier de la localité de Biu, dans l'État de Borno.

Ces informations ont mis plusieurs jours à sortir, les villages de Debiro Biu et Debiro Hawul étant très reculés.

Selon Umaru Markus, un témoin qui a pu s'enfuir, quelque 30 islamistes ont attaqué ces villages à bord de pick-up et de motos.

M. Markus se trouvait à Debiro Hawul au moment de l'assaut dans la nuit de lundi à mardi.

«Ils sont arrivés vers minuit et demi (23H30 GMT) et ils ont ouvert le feu sur le village, poussant les gens à fuir dans la brousse», a-t-il expliqué à l'AFP par téléphone depuis Biu, où il a trouvé refuge.

«Les hommes armés ont massacré 22 personnes qui n'ont pas été assez rapides pour fuir, puis ils ont pillé les maisons, les greniers à céréales, les



pharmacies», a-t-il poursuivi.

Avant l'attaque de Debiro Hawul, les assaillants s'étaient

rendus à Debiro Biu lundi à la mi-journée. «Ils y ont tué 20 personnes, pillé des dépôts de nourriture et brûlé des maisons», a ajouté M. Markus.

Deux attentats-suicides qui ont fait une trentaine de morts au

total ont été commis cette semaine par des jeunes filles, dont l'une avait à peine 12 ans, dans une gare routière et dans un marché du nord-est du Nigeria.

Les États de Borno et Yobe, où se sont déroulées ces

récentes violences, font partie des régions les plus durement touchées par l'insurrection de Boko Haram, qui, avec la répression des forces de sécurité, ont fait plus de 15 000 morts depuis 2009.

Une opération armée lancée en février avec l'aide des pays voisins, le Tchad en tête, a permis au Nigeria de reprendre possession de la quasi-totalité des localités du nord-est contrôlées par le groupe islamiste. Mais les attentats n'ont pas cessé pour autant.

Le Nigeria, le Niger, le Tchad, le Cameroun et le Bénin ont décidé en juin de mettre sur pied une nouvelle Force multinationale conjointe (MNJTF), forte de 8 700 hommes, qui doit être déployée à partir du 30 juillet pour lutter plus efficacement contre les islamistes. Elle sera basée à N'Djamena et dirigée par un Nigérian, avec un adjoint camerounais pour une mission initiale de 12 mois.

Au total, selon un décompte AFP, au moins 250 personnes ont été tuées dans des violences islamistes depuis le 29 mai, date de l'investiture du président nigérian Muhammadu Buhari, qui a fait de la lutte contre Boko Haram une de ses priorités.



## Points chauds

Réticences

Par Fouzia Mahmoudi

Ces dernières années de nombreux analystes politiques américains ont mis en exergue la difficulté grandissante des élus républicains d'accéder à la Maison-Blanche dans les années à venir, du fait de la mutation de l'électorat composé de plus en plus par une population hispanique qui vote très généralement pour le parti démocrate. D'ailleurs, c'est bien dans cette optique que de nombreuses personnalités politiques républicaines ont radicalement changé leur discours sur l'immigration ces derniers mois, à l'image du candidat à la présidence Jeb Bush, en vue de conquérir cet électorat qui aime à se déplacer les jours de vote. Du côté des démocrates, s'il on évite de se montrer trop optimiste, il est difficile de ne pas se montrer un peu trop confiant. Surtout lorsque tout le monde a les yeux braqués sur Hillary Clinton qui pourrait bien, dès 2016, être la première femme à être élue à la présidence américaine. Toutefois, certains obstacles se placent d'ores et déjà sur son chemin et une polémique concernant l'utilisation de son adresse email personnelle pour traiter d'affaires officielles lorsqu'elle était secrétaire d'État aux Affaires étrangères, menacent sa campagne. La révélation de cette pratique, qui pourrait constituer une infraction aux lois en vigueur en la matière, a suscité une tempête médiatique et des attaques d'élus républicains au Congrès. Même Obama qui s'est toujours montré encourageant à son égard avait montré des réticences. En effet, le président américain a apporté un soutien prudent à son ancienne secrétaire d'État Hillary Clinton dans la controverse qui a frappé cette dernière et qui peut encore nuire à sa campagne. Pourtant, cette polémique si elle s'éteint rapidement pourrait ne pas causer trop de tort à la démocrate qui a encore une année et demi devant elle pour faire oublier ce fâcheux incident et pour porter l'attention des électeurs sur d'autres sujets et thématiques. Reste néanmoins la possibilité qu'un email vraiment préjudiciable soit trouvé dans la correspondance privée de Hillary Clinton qui pourrait dans ce cas-là bel et bien endommager très sérieusement les ambitions présidentielles de l'ancienne Première Dame et ouvrir un couloir aux candidats républicains. Surtout que Jeb Bush semble bien décidé à devenir le troisième homme de sa famille à occuper le poste de commandeur des armées. Pour ce faire, il n'y a pas à douter que les républicains utiliseront toutes les armes qu'ils pourront trouver contre Clinton, même de vieilles munitions. **F. M.**

## Bande de Ghaza

### Frappe aérienne israélienne après un tir de roquette

L'aviation israélienne a frappé tôt hier matin une cible dans la bande de Ghaza quelques heures après que des Palestiniens eurent tiré une roquette sur le sud d'Israël mardi soir, a annoncé l'armée dans un communiqué.

«En réponse à cette attaque, les forces de défense israéliennes ont frappé la rampe de lancement depuis laquelle la roquette avait été tirée auparavant sur Israël», a indiqué l'armée. «Un coup au but a été confirmé», ajoute le communiqué.

La roquette tirée plus tôt est apparemment tombée dans une zone inhabitée à proximité de Yad Mordechai, un kibboutz situé près de la frontière entre Israël et la bande de Ghaza, a précisé l'armée.

Aucune victime n'a été enregistrée ni dans l'attaque à la roquette ni lors de la riposte israélienne.

Cette attaque était la cinquième de ce genre en moins d'un mois.

Le 6 juin, une roquette était tombée sur le territoire d'Israël, qui avait répliqué par un raid aérien sur la bande de Ghaza. Il



n'y avait également eu aucune victime.

Israël avait également mené des frappes aériennes de représailles après trois précédentes attaques à la roquette depuis le 26 mai.

Le 11 juin, une roquette tirée depuis Ghaza était tombée dans l'enclave palestinienne, les tireurs ayant raté leur cible.

Israël avait lancé une offensive d'envergure en juillet-août 2014 contre le Hamas, le mouve-

ment islamiste de facto au pouvoir dans la bande de Ghaza, pour essayer de faire cesser les tirs de roquettes sur son territoire.

En 50 jours de conflit, environ 2.200 Palestiniens sont morts, en majorité des civils, selon le bilan palestinien, et côté israélien, 73 personnes ont perdu la vie, en majorité des soldats.

Quelque 160 000 habitations de la bande de Ghaza ont été endommagées.





Concert de chants à Tizi Ouzou

# Lounis Aït Menguellet renoue triomphalement avec la scène

■ *Malgré le poids de ses 65 ans et surtout après une intervention à cœur ouvert effectuée en mars dernier en France, Lounis a agrémenté son public avec ses plus belles chansons, notamment celles qui l'avaient porté au plus haut de sa carrière artistique.*

Par Hamid Messir

La vedette de la chanson kabyle Lounis Aït Menguellet a effectué, mardi soir, un retour remarquable sur scène à l'occasion de son gala animé à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou et après une absence de plusieurs mois en raison de sa convalescence. Le poète a eu droit à un accueil triomphal à sa montée sur scène devant une salle archicomble d'une capacité de 650 places mais contenait un millier à l'occasion pendant que des centaines attendaient vainement d'entrer pour revoir leur idole. Malgré le poids de ses 65 ans et surtout après une intervention à cœur ouvert effectuée en mars dernier en France, Lounis a agrémenté son public

avec ses plus belles chansons notamment celles qui l'avaient porté au plus haut de sa carrière artistique. «*Ithul s anga a nruh?*», «*Taqbaylit*», «*Iweth Affus*», «*Abekka Walkhir*» et bien d'autres titres ont été interprétés au début de son entrée sur scène pour replonger ses fans dans ces moments de sa jeunesse et celle de la plus grande partie de son public présent même les jeunes avaient pris place dans la salle de spectacles de la maison de la culture. Ils étaient nombreux et nombreux à danser aux sons des chansons interprétées par Lounis notamment celles très rythmées au bonheur des chanceux qui ont pu trouver une place dans une salle pleine à craquer pour s'offrir de tels moments. La communion entre l'artiste et son public était



M. BELMELLAT



presque parfaite pendant les plus de trois heures de spectacle avec comme adjoint le fils Djaffar qui lui aussi a mis de l'ambiance dans la salle.

Les moments étaient mémorables et pour Lounis et pour ses fans qui attendaient ce rendez-vous impatientement depuis l'an-

nonce du retour du chanteur sur scène à Tizi Ouzou.

Notons enfin que le chanteur Lounis Aït Menguellet n'a pas manqué l'occasion de donner rendez-vous à son public dans d'autres régions du pays durant ce mois de ramadhan où il a prévu d'animer des galas. Il a, à ce propos, annoncé son passage à la salle Atlas d'Alger, El-Tarf, Saïda, Boumerdès et Tipaza.

H. M.

## Lounis Aït Menguellet : «Je suis revenu de très loin»

Après la pause après la première partie de son spectacle, Lounis Aït Menguellet s'est exprimé devant la presse pour remercier celles et ceux qui étaient présents dans la salle tout en s'excusant devant ceux qui n'ont pas pu prendre place à l'intérieur de la salle faute de place. Il a, ce propos, affirmé que «*je suis heureux de me retrouver sur scène à nouveau devant mon public après ce retour de "très loin"*» faisant allusion à sa

convalescence et la lourde intervention qu'il avait subie en février dernier. Il n'a pas caché son émotion en déclarant que la forte présence de ses fans au gala l'a profondément touché. Aït Menguellet a confié qu'il ne s'attendait pas à un tel public d'autant plus qu'il ne savait pas qu'il allait revenir sur scène à nouveau pour l'agréablement de son riche répertoire. Pour son choix porté pour son gala d'interpréter plusieurs anciennes chan-

sons, le poète a souligné qu'il aimait faire voyager son public par ces tubes que lui-même adorait. Lounis Aït Menguellet n'a pas manqué l'occasion de donner rendez-vous à son public dans d'autres régions du pays durant ce mois de ramadhan où il a prévu d'animer des galas. Il a, à ce propos, annoncé son passage à la salle Atlas d'Alger, El-Tarf, Saïda, Boumerdès et Tipaza.

H. M.

Colloque international sur l'œuvre de Assia Djebbar

## Cinq axes thématiques au menu du prochain rendez-vous

Cinq axes thématiques ont été retenus par les organisateurs du prochain colloque international sur le parcours et l'œuvre de l'illustre écrivaine algérienne Assia Djebbar (1936-2015), prévu en 2016 à Oran, a-t-on appris mercredi du coordinateur de l'événement, Mohamed Daoud.

Le colloque se tiendra les 12 et 13 avril 2016 avec cinq grands axes de réflexion intitulés «*Narration et fiction*», «*Histoire et autobiographie*», «*Langues, altérité et subjectivité*», «*Hybridité et intertextualité*», et «*Littérature et arts*» (cinéma, musique, peinture...), a précisé M. Daoud dans une déclaration à l'APS suite au lancement de l'appel à contributions ouvert jusqu'au 15 décembre prochain.

«*Assia Djebbar: une femme, une œuvre*», sera le thème générique de cette prochaine rencontre programmée par l'Unité de recherche sur la culture, la communication, la littérature, les langues et les arts (UCCLA), basée à Oran.

«*Le colloque permettra de porter un regard nouveau sur l'œuvre d'Assia Djebbar, en s'inscrivant dans des approches multidisciplinaires*», a indiqué M. Daoud, également directeur de l'UCCLA, établissement affilié au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) dont le siège est à Oran.

Née le 30 juin 1936 à Cherchell, Assia Djebbar a écrit son premier roman, «*La Soif*», en 1957, suivi de nombreux autres titres qui lui ont valu une reconnaissance internationale couronnée de plusieurs Prix littéraires. Elle a été nommée en 2004 pour le prestigieux

Prix Nobel de l'Académie suédoise, avant d'être élue, en 2005, à l'Académie française.

Elle a également réalisé des longs métrages documentaires, dont «*La Noubba des Femmes du Mont Chenoua*», primé à la Biennale de Venise en 1979 (Prix de la Critique internationale) et «*La Zerda et les Chants de l'oubli*», primé au Festival de Berlin en 1983 (meilleur film historique).

Sa disparition, le 6 février dernier, a susci-

té une vague d'émotions et d'hommages en Algérie et à l'étranger. Elle a été inhumée au cimetière de sa ville natale Cherchell.

Le colloque en préparation à Oran mettra en relief son parcours en tant que femme de lettres, académicienne, cinéaste et historienne, a fait valoir M. Daoud, qualifiant Assia Djebbar d'«*icône incontournable dans le paysage intellectuel algérien et mondial*».

F.H.

## Soirées ramadhanesques de Mobilis 2015

A L'OCCASION du mois sacré du ramadhan, et pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, Mobilis sponsorise des soirées ramadhanesques à Alger et Oran. Chaque soir, les Algériens pourront ainsi se retrouver en famille ou entre amis autour d'une programmation artistique riche adaptée à tous les goûts. L'ambiance sera au rendez-vous grâce aux artistes issus de différents styles musicaux qui se produiront au :

- \* «WellSound By Mobilis», Grand Chapiteau de l'Hôtel Hilton, du 21 juin au 15 juillet 2015
- \* «Fi Qaâdet Lahbeb» à la grande salle Tassili de l'Hôtel Hilton, du 22 juin au 16 juillet 2015
- \* A Ciel Ouvert By Mobilis, Restaurant El Boustan, du 22 juin au 17 juillet 2015



\* Sky Lounge By Mobilis, à la Terrasse de l'Hôtel Méridien Oran du 18 juin au 17 juillet 2015

Par le choix de sa présence dans des Khaimas aménagées pour accueillir les familles, Mobilis confirme son engagement d'entreprise citoyenne toujours proche de ses clients, tout particulièrement durant le mois de ramadhan.

Communiqué

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais de la culture Moufidi

Zakaria 25 juin :

Spectacle de danse et chant flaenco avec la troupe Casa Patas

26 juin :

Concert de chant bedoui animé par Cheikh El Marniz et cheikh Abdelhamid Bouzaher

Espace Agora de Riadh

El-Feth

1er juillet :

Soirée chaâbi avec Mohamed Raoui et Kamel Boufroum. Animation : Hamid Achouri.

Institut français d'Alger

Jusqu'au 4 juillet :

Exposition «Eaux de-là» d'Anne Saffore

Galerie d'art Aïcha Haddad

Jusqu'au 25 juin :

Exposition de peinture par l'artiste Réda Djeflal.

Galerie d'art Sirius

Jusqu'au 30 juin :

Exposition de peinture «Symphonie du désert» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Chapiteau de l'hôtel Hilton

d'Alger

25 Juin :

Le groupe Djmawi Africa anime une soirée artistique

Salle Ibn Zeydoun

26 juin :

Soirée musicale avec le musicien Nadir L'eghrib

2 juillet :

Spectacle musical animé par Gaâda diwan Bechar

Complexe Culturel

Abdelwahab-Salim

(Chenoua, Tipasa)

26 juin à 22h30 :

Concerts de la Troupe El Raya (Boudouaou), la Troupe El Wisal (Boumerdès) et de la Troupe Adel Haned (Alger).

Salle Ibn-Khaldoun

25 juin à 22h 30 :

Soirée musicale avec Samir Lassimi.

26 juin à 22h 30 :

Soirée artistique animée par Kamel Aziz.

## Coup-franc direct

### Gérer ses forces

Par Mahfoud M.



**A** lors que la préparation s'amorce pour certains clubs en prévision de la nouvelle saison, le débat est encore lancé sur la capacité de s'entraîner durement au mois de ramadhan. Certains avancent qu'il est très difficile de le faire alors que les joueurs respectent le jeûne, ce qui n'est pas totalement faux. Mais il faut savoir que des joueurs n'ont aucune notion sur l'hygiène de vie qui devrait être respectée en ce mois sacré. Peut-on dire qu'un joueur qui veille jusqu'à 3 heures du matin et même plus sera prêt à se donner à fond à l'entraînement si la séance est programmée en diurne ? Bien sûr que non. Le joueur devra comprendre qu'il lui faut des sacrifices pour arriver à réussir sa carrière de footballeur, parmi lesquels le fait de respecter certaines règles d'hygiène de vie, notamment comment gérer ses forces pour être relativement en forme pendant le mois sacré. Les joueurs doivent être respectueux de ces règles et ne doivent pas se comporter comme bon leur semble, surtout qu'ils sont sociétaires d'un club professionnel et qu'il y a donc des règles à respecter pour que l'équipe soit dans les meilleures conditions possibles.

M. M.

### Tunisie

## Djabou, joueur le mieux payé du championnat

**L**e milieu international algérien du Club Africain, Abdelmoumen Djabou, est le joueur le mieux payé du championnat tunisien de football avec un salaire mensuel de 125 000 dinars tunisiens (57 000 euros), selon un classement dévoilé mardi par le média tunisien Realites.com. Djabou devance au classement son coéquipier au Club Africain, le Tunisien Sabeur Khelifa (110 000 dinars) alors que le Camerounais de l'ES Tunis, Yannick N'djeng occupe la troisième place (100 000 dinars). Djabou (28 ans) avait quitté l'ES Sétif en 2012 pour s'engager avec le Club africain de Tunis. Il est devenu un élément essentiel de l'équipe de la capi-

tale. Le joueur algérien dont le contrat avec son club expire courant juin, devrait se réunir dans les deux prochains jours avec le président Slim Riahi afin de négocier une éventuelle prolongation de contrat, selon la presse locale. Le premier responsable des champions de Tunisie veut garder à tout prix son maître à jouer en prévision de la Ligue des champions mais la grave blessure de l'international algérien pourrait précipiter le départ de Djabou. Opéré des ligaments croisés du genou, l'ancien joueur de l'ES Sétif devra patienter jusqu'à novembre ou décembre prochains pour renouer avec la compétition.

## Le président d'Antalyaspor annonce l'arrivée de M'Bolhi



**L**e président d'Antalyaspor, club pensionnaire de la 1<sup>re</sup> division turque de football, Hassan Akincioglu, a indiqué mardi qu'il comptait conclure le transfert du gardien de but international algérien Rais M'Bolhi vers son équipe dans les prochaines heures. Le président d'Antalyaspor, qui s'exprimait sur le journal «Haberturk» n'a pas tari d'éloges sur M'Bolhi, jugeant avoir été «le meilleur portier du Mondial-2014», et annonçant au passage que sa direction allait aussi engager d'autres éléments de «haut niveau». M'Bolhi, qui avait rejoint le club de Philadelphia Union aux Etats-Unis, en juillet 2014, est sorti des plans de son entraîneur

depuis quelques mois. Sa mise à l'écart lui a coûté sa place en sélection algérienne où il n'est plus convoqué depuis la (CAN-2015) organisée en Guinée équatoriale. Outre Antalyaspor, le portier algérien de 29 ans est également convoité par un autre club turc, à savoir Borsaspor, mais le même journal a affirmé que cette formation a abandonné la piste du gardien de but, les négociations avec le club américain ayant buté sur le plan financier.

### Championnats du monde 2015 «cadets» d'athlétisme

## La sélection algérienne entame un stage de préparation ce week-end

**L**es neuf athlètes garçons qui représenteront l'Algérie aux Championnats du monde cadets du 15 au 19 juillet à Cali (Colombie) seront en stage de préparation à partir de vendredi à Alger, a indiqué mardi la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). «Le stage va durer environ deux semaines. L'après-midi, avant la rupture du jeûne, les athlètes se contenteront d'une séance légère, vers 18h00, avec un petit échauffement et quelques étirements. Le plus gros du travail se fera dans la soirée, entre 22h30 et 01h00», a indiqué le directeur des jeunes talents de la FAA, Djamel Belaïd. Les athlètes qui ont réussi les minima pour ces Championnats du monde «cadets» sont : Ali-Benat Fouad (400m haies), Bakhtaoui Akram (400m haies), Tahar Lazhar (800m), Anis Bensittit (1500m), Mohamed Bouaziza (1500m), Ali Djoudar (3000m plat), Abderezak Abed (3000m plat), Mohamed Ghalem (2000m steeple), Saïd Touche (marche). «D'après leurs performances, Lazhar (800m) et Bensittit (1500m) se présentent comme les athlètes ayant le plus de chances d'atteindre les finales», a affirmé Belaïd. Après le regroupement, «les athlètes embarqueront directement pour la Colombie, sans repasser par chez eux», a indiqué Belaïd, ajoutant que «la sélection algérienne sera sur place une bonne semaine avant le début de la compétition, pour aider les jeunes sportifs à s'habituer au climat local». La sélection algérienne a jeté son dévolu sur le SATO du complexe olympique Mohamed-Boudiaf pour abriter ses entraînements.

### CR Belouizdad

## Socombé se rapproche

**■** La direction du CR Belouizdad est sur le point de conclure avec celle de l'ASO Chlef pour obtenir les services du joueur gabonais, Socombé, surtout après la rétrogradation de la formation chélifienne.

Par Mahfoud M.

**E**n effet, Les dirigeants du Chabab sont arrivés à un accord avec Medouar pour obtenir ce joueur qu'il désirait ardemment afin de booster l'attaque qui connaît beaucoup d'insuffisances. Les responsables belouizdadis devraient en contrepartie libérer le joueur bosniaque, Galin, ce qui leur permettra d'engager un autre joueur étranger. A noter que Galin n'a pas apporté quelque chose au club et qu'il était loin du niveau qu'on attendait de lui. Avec le recrutement de Socombé, la direction du CRB devrait fermer ce volet pour se concentrer sur la préparation qui débutera bientôt.

A noter que le Chabab a recruté jusqu'à présent cinq éléments, à savoir, Billel Ouali (RAEC



Ph. > D. R.

Mons/Belgique), les deux attaquants Sid Ali Yahia Chérif (JSM Béjaïa) et Mohamed Hicham Nekkache (MC Oran), le milieu offensif Feham Bouazza (USM Alger) et le défenseur Amir Belaili (CRB Ain Fekroun).

Pour ce qui est de la reprise des entraînements, elle est prévue le dimanche 5 juillet avec des séances programmées au stade 20-Août 1955 et à la forêt de Bouchaoui. Il y aura ensuite un stage qui devrait se dérouler au Maroc, à Ifrane, du 22 juillet au 7 août. Il faut savoir que les

dirigeants avaient dans un premier temps émis le vœu de se préparer en Europe de l'Est, mais craignant ne pas avoir les visas dans les temps, ils ont opté pour le Maroc.

Dans ce pays, le club devra disputer quatre matchs amicaux dont un probablement face au Raja Casablanca. Les «Rouge et Blanc» entameront la prochaine saison avec le derby algérois face au MC Alger lors du week-end des 14 et 15 août.

M. M.

### RC Relizane

## Hakim Bouhenni président

**L**e RC Relizane, qui retrouve la Ligue 1 de football après 25 ans d'absence, a désigné Hakim Bouhenni à la présidence de sa nouvelle société à responsabilité limitée (Sarl) en remplacement de Ghoulam Boukhatem resté en poste pendant seulement une semaine. Selon le site officiel du club, la nomination de Bouhenni, un entrepreneur dans le

domaine des travaux publics, est intervenue lundi soir à Relizane. Le nouveau président est vite entré en action en parvenant à prolonger le contrat d'un bon nombre de joueurs, notamment les cadres de l'effectif de l'exercice dernier à l'image de Berramla et Megherbi, ajoute la même source, affirmant que le président du club amateur du RCR, Djilali

Azzi, a pris part aux négociations du renouvellement des contrats des joueurs en question. Avant sa démission, Boukhatem avait conclu un accord avec l'entraîneur Omar Belatoui pour lui confier la barre technique de l'équipe première, un accord auquel tient toujours l'ancien défenseur international, selon ses déclarations lundi.

### MO Béjaïa

## Ikhlef : «Encore deux à trois joueurs...»

**L**e MO Béjaïa (Ligue 1 de football) aura besoin de «deux à trois nouveaux joueurs» pour clore son recrutement en vue de la saison 2015-2016, a appris l'APS mardi auprès du président du club, Aboubakeur Ikhlef. «Nous allons engager encore deux à trois joueurs pour finaliser l'opération. Je pense que le recrutement a été une réussite et bien étudié selon les besoins définis par le staff technique», a affirmé à l'APS le premier responsable de la formation des «Crabes». Le MOB, vice-champion et détenteur de la Coupe d'Algérie, a assuré jusque-là les services de pas moins de huit joueurs : Daïf (ex-ASO Chlef), Hadji (ex-CS Constantine), Tedjar (ex-ASO Chlef), Mebarki (ex-



USM Harrach), Maâmar Youcef (RC Relizane), Lakhdari (ex-ASO Chlef), Benaouda Bendjeloul (ex-ASM Oran) et Sofiane Khadir (ex-MC Alger). En revanche, le club a perdu les services du portier Smail Mansouri (USM Alger), Faouzi Rahal (JS Kabylie) et Nassim Dehouche (MCE Eulma).

S'agissant du programme de préparation, le président du MOB a souligné la programmation de deux stages en Tunisie «dont le premier débutera le 25 juin» alors que le second est prévu à partir du 19 juillet. Le MOB a repris les entraînements lundi soir avec un effectif réduit sous la houlette du nouvel entraîneur, le Suisse Alain Geiger, qui a remplacé Abdelkader Amrani, parti entraîneur Al-Raed (division 1 saoudienne).

### JS Saoura

## L'équipe reprend les entraînements vendredi

**L**a JS Saoura reprendra les entraînements le 26 juin au stade 20-Août 1955 de Béchar, en prévision de la prochaine saison de la Ligue 1 algérienne de football, qui débute le week-end des 14 et 15 août, a-t-on appris mardi de la direction de ce club.

C'est le nouvel entraîneur de cette équipe, le Français Simondi Bernard, qui dirigera ces entraînements de 15 jours à Béchar avant de se rendre à l'un des centres spécialisés du nord du pays, a-t-on précisé.

Après l'Aïd El Fitr, les joueurs et le staff technique se rendront à l'étranger (Tunisie ou Espagne) pour conforter leur préparation, a-t-on ajouté de même source.





# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## In Guezzam

### Dix contrebandiers arrêtés

DIX CONTREBANDIERS ont été arrêtés en possession d'armes et de munitions, mardi à In Guezzam, par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), alors que plus de 100 kg de kif traité ont été saisis par les gardes-frontières à Tlemcen, indique mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, deux détachements de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam (6<sup>e</sup> Région militaire) ont arrêté, au cours d'une patrouille près des frontières, le 23 juin 2015, dix

contrebandiers de nationalités africaines en leur possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un pistolet automatique de type Falcon et une quantité de munitions», précise la même source. «L'opération a permis également de saisir deux véhicules tout-terrain, onze détecteurs de métaux, cinq groupes électrogènes et un téléphone portable». Par ailleurs, au niveau de la 2<sup>e</sup> Région militaire, des éléments des gardes-frontières de Bab El-Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen, ont saisi 4 580 litres de carburant et 101,5 kilogrammes de kif traité, ajoute la même source. Salem K.

## Beni-Amrane (Boumerdès)

### Une dispute entre un commerçant et un client tourne au drame

UNE DISPUTE verbale entre un commerçant en fruits et légumes et un individu a tourné au drame, dans la soirée d'avant-hier, au marché du village de Souika relevant de la commune de Beni-Amrane à 20 km au sud du chef-lieu de wilaya Boumerdès, à quelques minutes de l'heure du ftor. Selon des témoins, la victime Lounès âgée

de 34 ans a été poignardée de dos par son agresseur, le commerçant, après une mésentente sur une affaire d'un melon cantaloup qu'il a choisi. La victime a été transportée en urgence à l'hôpital de Thénia où elle rendit l'âme avant son admission au pavillon des urgences. L'agresseur est en état d'arrestation. A. K.

## La route qui tue

### 76 morts et 662 blessés

#### en une semaine

SOIXANTE-SEIZE personnes ont trouvé la mort et 662 autres ont été blessées dans 388 accidents de la circulation survenus durant la période allant du 16 au 22 juin, selon un bilan hebdomadaire de la Gendarmerie nationale rendu public mercredi. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 23 accidents, suivie de Aïn Defla (22 accidents), de M'sila et Batna (16 accidents). Selon le bilan de la Gendarmerie nationale, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (88,92%), outre l'état des véhicules et des routes et l'insouciance des piétons. R. N.



## Tizi Ouzou

### Le corps sans vie d'une jeune femme découvert à son domicile

LES ÉLÉMENTS de la Protection civile ont acheminé, avant-hier, le corps sans vie d'une femme découverte à son domicile, au village Maamar dans la commune de Draâ El-Mizan (35 km au sud-ouest de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès du chargé de communication du même corps constitué.

Il était, selon les indications fournies par la même source,

peu après 12 heures quand la Protection civile a été alertée et a dépêché ses éléments pour évacuer le corps de la victime âgée de 40 ans. Les causes du décès de la victime restent inconnues et une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances exactes de ce drame. Hamid M.

## DÉPLOIEMENT D'UNE FORCE NAVALE EUROPÉENNE POUR STOPPER L'IMMIGRATION CLANDESTINE EN MÉDITERRANÉE



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Entre avril et juin 2015

### Près de 65 quintaux de drogue provenant du Maroc saisis

■ Près de 65 quintaux de kif traité provenant du Maroc ont été saisis par les différents services opérationnels de la police de Tlemcen, durant la période s'étalant du 30 avril jusqu'au 19 juin courant, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Par Faten G.

Dans ce cadre, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Beni Boussaïd (Zouïa) ont réussi, le 30 avril de cette année, à saisir 735 kg alors que ceux de Maghnia ont mis la main, les 4 et 17 mai dernier, sur respectivement 219 kg et 10 quintaux de kif traité. De leur côté, les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de la PJ de la sûreté de

wilaya ont réussi, le 12 mai dernier, à intercepter 33 quintaux, a-t-on rappelé de même source. Cette importante prise a été suivie de deux autres saisies, l'une menée par la brigade régionale de lutte contre les stupéfiants de Maghnia qui a mis la main, le 17 juin courant, sur une quantité de 4,12 quintaux de drogue.

L'autre a été effectuée par la brigade mobile de la PJ de la sûreté de daïra de Sabra qui a réussi, dans deux opérations distinctes, les 17 et 19 juin en cours, à saisir respectivement 7

quintaux et 20 kg et un quintal et 20 kg, a-t-on ajouté. Une quantité de 4 quintaux a été saisie à Maghnia, le 23 juin, par la brigade régionale de lutte contre les stupéfiants, rappelle-t-on.

F. G./APS

## Tamanrasset

### Plus de 500 détecteurs de métaux récupérés depuis le début de l'année

PAS MOINS de 522 détecteurs de métaux ont été saisis, depuis le début de l'année dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris mercredi auprès du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Cette saisie a été opérée suite au traitement de 73 affaires ayant donné lieu à l'arrestation de 774 individus de différentes nationalités africaines, dont 13 personnes ont été libérées, a indiqué à l'APS le commandant du groupement, le lieutenant colonel Lazreg Merouane. Ces affaires se sont soldées également par la saisie de 65 véhicules, 7 motocyclettes, 30 téléphones de communication par satellites, 104 téléphones mobiles, de sommes en monnaies nationale et étrangère, et par la récupération de plus de 1,7 kg d'échantillons de sable mélangé à de l'or, selon la même source. En 2014, les mêmes services avaient mis la main sur 671 détecteurs de métaux et 37 téléphones satellitaires de type «Thuraya», et procédé à l'arrestation de 502 personnes de différentes nationalités ainsi qu'à la récupération d'une quantité d'or mélangé de sable, a fait savoir la même source. F. G.

## Béjaïa

### Le premier navire d'émigrés accoste le port

LA PREMIÈRE vague des émigrés est arrivée avant-hier à Béjaïa. Un car-ferry premier de la saison estivale en cours a accosté, avant-hier, le port de Béjaïa. Il avait à son bord 240 passagers et seulement 116 véhicules. Un nombre faible qui s'explique par le mois de jeûne, estiment les autorités portuaires qui prévoient l'arrivée de 26 000 voyageurs et 10 000 véhicules d'ici le mois de septembre. Au moins 15 rotations entre Béjaïa et Marseille sont au programme et seront assurées par 10 navires de l'ENMTV et 6 autres de la SNCM. Les formalités de douane ont pris un peu plus de temps que prévu, soit plus de 2h en raison des travaux d'extension et de réalignement des quais central et nord-ouest du vieux port de commerce. Cependant, les conditions d'accueil sont beaucoup plus favorables car les formalités de transit et passage (titre de

passage en douane déclaration de visa) sont remplis au cours du voyage en sus des conditions matérielles et techniques qui sont beaucoup améliorées. Au total, 15 escales sont prévues durant la période allant du 23 juin au 06 septembre prochain. «Le même programme et dispositif que l'an dernier ont été reconduits», selon les autorités portuaires qui soulignent que l'ENMTV et la SNCM avaient réalisé, durant la saison estivale 2014, conjointement le transport de 17 546 voyageurs. A noter que les travaux d'extension et de réalignement des quais central et nord-ouest du vieux port de commerce prévoit la réalisation d'un quai de 355 mètres, un poste RO-RO de 30 m, avec un tirant d'eau de 9 m et un terre-plein qui s'étend sur une surface de 12 625 m<sup>2</sup>. La réalisation de ces travaux a été confiée, rappelons-le, à l'entreprise Cosider. H. C.